

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE L'A88 en route !

L'avis du conseil d'Etat a été donné en juillet dernier. Le concessionnaire, Alicorne ayant prévu un délai de construction de 26 mois, l'A88 devrait être définitivement achevée en octobre 2010. D'ici là, des mises en services partielles sont prévues : au niveau de l'échangeur de Mortrée en novembre prochain ; la reconfiguration des bretelles de Sées à la fin de l'année. L'aménagement de la section Argentan Sud – Argentan Ouest devrait voir le jour à l'été 2010.

■ **Alain Lambert**, Président du Conseil général de l'Orne, a été réélu à l'unanimité Président de l'Association des Maires de l'Orne, le 23 juin dernier à Mortagne-au-Perche. Cette Association compte aujourd'hui 505 adhérents, soit l'intégralité des maires du département.

Par ailleurs, Alain Lambert présidera la future Commission consultative sur l'évaluation des normes, qui rassemblera 22 élus locaux et onze responsables de l'Etat. Cette Commission aura à donner un avis consultatif sur les textes de lois et projets de décrets qui ont un impact sur les finances locales. Près de 1 000 textes par an sont concernés. Autre distinction, Alain Lambert devient membre titulaire de la Commission de surveillance de la Caisse des Dépôts. La Caisse des dépôts et consignations et ses filiales constituent un groupe public au service de l'intérêt général et du développement économique du pays. Ce groupe remplit des missions d'intérêt général en appui des politiques publiques conduites par l'Etat et les collectivités locales et peut exercer des activités concurrentielles. A titre d'exemple récent, parmi ses nombreux secteurs d'intervention, la Caisse des Dépôts avait participé au financement du nouveau centre commercial de Perseigne à Alençon. / **Sylvia Bassot**, députée de l'Orne, a été distinguée de la « Marianne d'or » par le Président du Sénat, Christian Poncelet. Cette distinction honore les élus pour les bonnes pratiques de la démocratie dans les communes et les collectivités en France. / **Christian Leyrit**, 59 ans, est le nouveau préfet de la Région de Basse-Normandie. / **Patricia Galeazzi** est la nouvelle inspectrice d'académie depuis juillet dernier ; elle succède à Françoise Fournier. / **Eric de Grandmaison**, est le nouveau Directeur départemental de la rédaction d'Ouest-France. Il succède à Thierry Richard depuis le 1^{er} septembre. A ses côtés, Béatrice Limon est la nouvelle chef de rédaction ; elle succède à Florence Lambert. / **Dominique Lecoq** est le nouveau directeur de L'Orne Combattante. / La Chambre de commerce et d'industrie d'Alençon a un nouveau directeur : **François Browne de Kilmaine** âgé de 58 ans. / **Laurent Beauvais**, le président de la Région Basse-Normandie, a été élu à la présidence du Campus industriel de recherche et d'innovation appliquée aux matériaux (Ciriam), le nouveau nom du Pôle régional équipementier automobile de Flers. / **Carole Etienne**, est le nouveau procureur du Tribunal de Grande Instance d'Alençon. / **Alain Thébaud**, 60 ans, est le nouveau Trésorier-payeur général de l'Orne. Il succède à Yann Moujoul de Mollens. / **Reunan Le Magadou** est le nouveau chef du bureau du cabinet et de la communication à la préfecture de l'Orne. Il succède à Hélène Denéchère. / **Denis Chaton** est le nouveau capitaine de la compagnie de gendarmerie départementale. Il succède à Dominique Ambrasz. Le colonel **Dominique Chappot de la Chanonie** prend la tête du groupement de gendarmeries ornaïses, à la suite du colonel Abauzit. / Présidents de Pays : **Régis Chevallier**, Président du Pays d'Alençon, **Claude Delahaye**, Président de Pays d'Ouche. / **Jean-Claude Guérin**, Président de l'Office de tourisme du Pays d'Alençon. / **Jean-Pierre Gérondeau**, conseiller général du canton de Rémalard, maire de Condé-sur-Huisne, est le nouveau Président du Parc naturel régional du Perche. Il succède à Jacques Dussoutour. / Depuis le 1^{er} juillet, **Anne Chevillon** a été nommée au poste d'Architecte des bâtiments de France dans l'Orne. Elle succède à Nicolas Gautier. / Depuis mai dernier, **Cédric Debons**, 37 ans, a pris ses fonctions de directeur de cabinet du préfet de l'Orne. Il succède à François Legros. ■

DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE Améliorer le réseau routier de l'Orne

Le Conseil général de l'Orne a signé le 29 mars 2008 une convention partenariale avec la Région Basse-Normandie sur la période 2008-2013. Celle-ci stipule des aménagements routiers permettant de conforter le Pôle équipementier automobile de Flers ainsi que d'alimenter et de désenclaver des zones d'emploi.

- La mise à 2x2 voies entre Flers et Condé-sur-Noireau (ce qui représente un montant total de 6 M€) et le prolongement Nord-Ouest de la déviation de Flers (un chantier à 8 M€ financé par la Région et la Communauté d'agglomération du Pays de Flers) vont permettre de conforter le pôle équipementier automobile de Flers (en cours d'implantation).

Par ailleurs, afin de maximiser les effets liés aux réalisations de l'A28, de l'A88 et de la RN12, la Région et le Département conviennent d'engager sur la période 2008-2013 un programme d'accélération de la modernisation du réseau routier départemental d'intérêt régional, qui portera sur les projets suivants :

- Au niveau de la route départementale n°924, il est prévu la modernisation de la liaison Flers-Argentan (mise à 2x2 voies des sections Flers - Briouze ouest et Ecouché - Fontenai-sur-Orne, études et acquisitions foncières sur tout le reste de la section Flers-Argentan) pour un montant total de 33,4 M€. Et, au niveau de la route départementale n° 926, des études et acquisitions foncières sont nécessaires à la modernisation de la liaison entre L'Aigle et le département de l'Eure (pour un montant total de 0,6M€). Ces aménagements vont concourir à enrichir et à désenclaver les zones d'emploi.



ÉCONOMIE Accompagner la filière équine

Pays du cheval par vocation, l'Orne est le premier département français pour l'élevage de trotteurs pour lequel il a acquis une renommée internationale. A travers le cheval, l'Orne trouve son rayonnement économique, touristique, agricole et offre des perspectives d'avenir pour les jeunes ornaïses. Le Conseil général porte donc une attention particulière au développement et à la promotion des infrastructures équestres, à travers une série d'aides à la construction, à la rénovation et à la mise en place de manifestations.

96 552 € ont été accordés à la filière équine :

- 45 434 € pour l'investissement dans les centres équestres
- 25 669 € pour les manifestations équestres
- 13 449 € pour l'investissement dans les centres de tourisme équestre
- 12 000 € pour les Comités départementaux d'équitation.

Sées : (Musée départemental d'art religieux)
✓ Jusqu'au 29 septembre
« Le siècle des siècles », Trésors religieux Expositions
Alençon : (Archives départementales de l'Orne)
✓ Jusqu'au 3 octobre
Trésors civils / Expositions

Alençon à l'Hôtel du Département (Bâtiment d'Harcourt)
✓ Du 8 septembre au 17 octobre
Exposition de Muriel Duché-Préaux / (peintures et sculptures)
02 33 81 60 00

Forums sur l'« Envie d'entreprendre »
Un projet de création ou de reprise d'entreprise ?
Vous souhaitez un conseil personnalisé ? Venez rencontrer les experts de la création-reprise-transmission d'entreprise, de 14h30 à 18h30 les :
✓ 24 septembre à Flers (CCI)
✓ 22 octobre à Alençon (Halle aux Toiles)
✓ 19 novembre à Argentan (Maison des entreprises et des territoires).
Conférences, témoignages et stands tenus par des experts pour des conseils personnalisés.

Alençon (Halle aux Toiles)
✓ 9 octobre
Colloque sur le tourisme
Conférences de spécialistes du monde des tours opérateurs, des agences de voyage et des institutionnels sur la « commercialisation des produits touristiques de l'intérieur français »...
A partir de 9h30.
http://www.ome.fr
+ d'infos sur http://journee-du-tourisme.blogspot.com/

Alençon : (Parc des expositions)
✓ 11 et 12 octobre
Fête en fête, exposants, animations...
02.33.31.48.74.



TERRITOIRES en actions

SEPTEMBRE 2008 - N°24

La lettre d'information du Conseil général de l'Orne

en direct

Haut débit Internet : des territoires tout numériques



ALAIN LAMBERT
Président du Conseil général de l'Orne.

98 % de la population ornaïse est, aujourd'hui, raccordée à l'Internet Haut Débit. Un très beau résultat. Je veux atteindre, à présent, le désenclavement numérique total de notre département. Il en va de son attractivité comme de sa visibilité. Je trouve, essentiel et naturel, d'accompagner chaque foyer ornaïse non éligible à l'ADSL et de développer les infrastructures numériques. En cela, la technologie satellitaire est apparue des plus prometteuses. Nous avons pu négocier des tarifs très avantageux, sur l'ensemble du territoire.

C'est ainsi que nous avons lancé, le 14 juillet dernier, l'opération « Orne internet haut débit pour tous » qui se poursuivra jusque fin 2008. Cette démarche anticipe des politiques régionales audacieuses et indispensables à l'essor de la Basse-Normandie. Parmi elles, je retiens une montée en puissance des Espaces Publics Numériques, en milieu rural, l'implantation des « Environnements Numériques de Travail », au sein des locaux d'enseignement et la pleine implication de l'Orne, dans le programme « zones numériques multiservices », laissant une place de choix, à l'innovation comme à l'ambition.



en avant

Internet : le haut débit pour tous.

Le 14 juillet dernier, Alain Lambert a lancé l'opération « Orne internet haut débit pour tous ». Accompagner les 3 000 foyers qui ne peuvent pas être desservis par l'ADSL ou le WIMAX est une étape décisive pour que la couverture numérique de l'Orne soit complète. Et le succès est au rendez-vous puisque 707 abonnements ont déjà été enregistrés au 11 septembre (l'opération se poursuit jusqu'au 31 décembre). Cette campagne est l'une des actions engagées par le Département pour réussir le désenclavement numérique aujourd'hui et se préparer à d'autres défis technologiques demain.

A lire en pages 2 à 4.



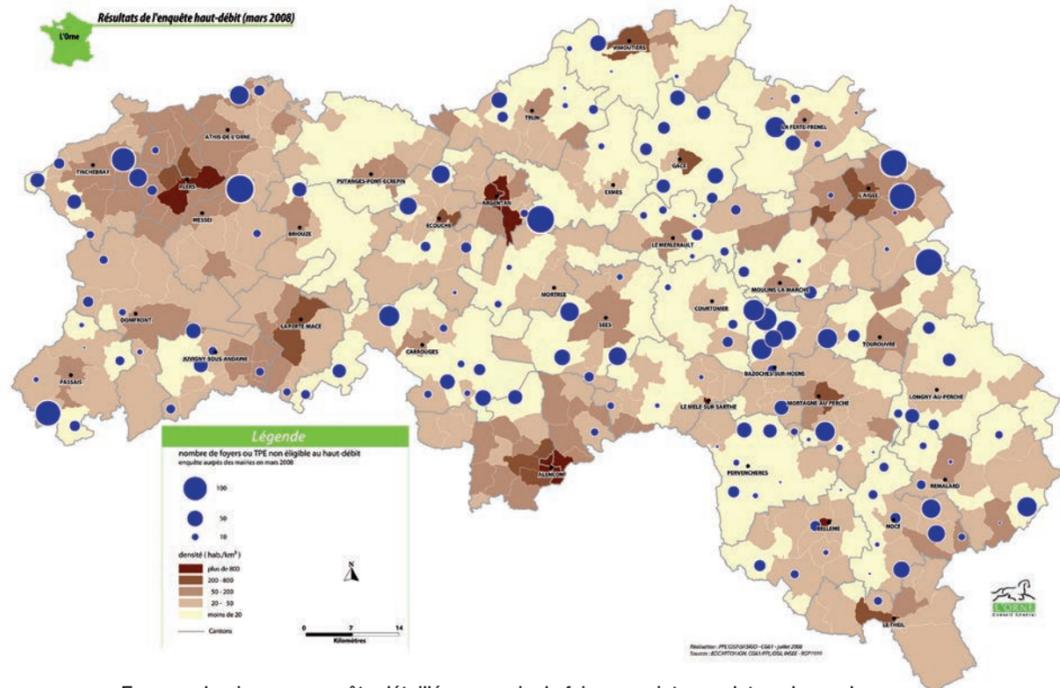
en avant

Filaire, hertzienne, satellitaire...

le Département met en œuvre la complémentarité des technologies d'accès à internet en haut débit

Explicite

Résultats de l'enquête haut-débit (mars 2008)



En mars dernier, une enquête détaillée a permis de faire un point complet sur le nombre (3 000) et la localisation des foyers et des très petites entreprises qui ne peuvent pas accéder au haut débit. Si tous peuvent avoir recours à une connexion par satellite, l'importance des points à desservir laisse pressentir également où là seront crédibles des alternatives comme les NRA-ZO (Nœuds de raccordement abonnés – zones d'ombre) ou des initiatives locales de type Wifi.

Pour une collectivité locale, les choix liés aux technologies de l'information et de la communication (les TIC) restent complexes. Toute décision relative aux TIC tient évidemment compte des besoins estimés, mais elle est liée également aux capacités des technologies réellement opérationnelles. Difficulté supplémentaire d'appréhension : les technologies de connexion à internet, indispensables à la vie quotidienne, facilitant échanges et services, représentent aussi des enjeux commerciaux importants. Dans ce rapport public/privé, les départements ruraux n'ont pas la partie facile. Souvent moins « riches » que les départements liés à une grande agglomération, leur population est plus dispersée et donc moins intéressante commercialement pour les opérateurs privés qui construisent et/ou exploitent des réseaux. D'autant plus que les distances et l'habitat diffus (sans parler des difficultés naturelles) augmentent les coûts d'in-

vestissement.

• Parmi les premiers départements

L'Orne se devait d'agir afin que ses habitants ne restent pas à l'écart de cette révolution numérique. Replacée sur la carte des grands axes de communication (A 28, A88, RN 12 à 2 x 2 voies...), l'Orne abordait aussi résolument la question de son équipement numérique. L'accès des Ornais à internet en haut débit était un impératif pour le Département dont l'action est tournée à la fois vers l'amélioration du service rendu aux habitants, les particuliers comme les professionnels, et vers l'attractivité du territoire. Le choix fut difficile – quelle technologie choisir – rendu plus complexe par l'évolution prévisible des technologies. Pourtant, l'Orne a été l'un des premiers départements à décider de se doter d'un équipement permettant de diffuser largement le haut débit et à engager les investissements nécessaires, choisissant la technologie

hertzienne du Wimax.

Couvrant l'ensemble du Département à partir d'un réseau de pylônes installés sur les points hauts, les stations émettrices du Wimax ont un rayon d'action plus large que les plaques ADSL des répartiteurs téléphoniques.

• De 40 à 98 %

Ce choix a permis à l'Orne de faire passer sa couverture haut débit de 40% à 98% de la population. Ceci, indépendamment bien sûr de la couverture commerciale réelle, chaque foyer ou chaque professionnel faisant ensuite le choix, là où c'est possible, de son opérateur : Altitude Telecom pour l'antenne Wimax ou les fournisseurs d'accès via la ligne téléphonique (ADSL) et les « box ».

L'offre Wimax, comme l'ADSL, ne se limite pas à internet. Elle comprend aussi la téléphonie, la possibilité d'interconnecter des réseaux d'entreprises, etc. Ce déploiement progressif du réseau Wimax a permis aussi de constater que des zones d'ombre subsistent, essentiellement en raison des difficultés naturelles. En effet, les accidents du relief et l'abondance des zones boisées ont des incidences sur la transmission des ondes radios.

On a compté, au début de l'année, 3 000 foyers ou travailleurs indépendants ornaïses qui ne pouvaient se connecter à l'Internet en haut débit, ni par le réseau Wimax, ni par les fournisseurs d'accès utilisant la technique filaire (téléphone) de l'ADSL.

Avec 98% de la population susceptible d'être connectée, l'Orne est parmi les territoires ruraux les mieux équipés. Mais il ne pouvait être question de se contenter de cet acquis et de laisser les 2% restants expérimenter seuls les technologies alternatives ou devenir les victimes de cette fracture numérique. Alain Lambert, président du Conseil général, avait d'ailleurs souligné, le jour même de son élection, sa volonté d'atteindre le désenclavement numérique total de l'Orne (lire son éditorial).

• Des réactions immédiates

Lors de la session du 2^e semestre 2008, le Conseil général a engagé plusieurs actions pour la poursuite du déploiement du haut débit. La plus spectaculaire – couronnée de succès dès son lancement – est l'opération « **Orne internet haut débit pour tous** » qui s'adresse aux particuliers et aux travailleurs indépendants. **Cette même proposition est faite aux mairies des communes situées dans ces zones d'ombre** (lire en fiche annexe).

Le Conseil général souhaite également que la commercialisation du Wimax soit intensifiée (lire ci-contre). Par ailleurs, le Département va expérimenter la proposition NRA-ZO de France Telecom qui, par la pose de sous-répartiteurs, doit élargir la portée ADSL des centraux téléphoniques. Si ce test, qui va concerner Saint-Victor-de-Réno, est concluant (lire en fiche annexe), ce mode de raccordement d'abonnés sur les zones d'ombre sera plus largement développé dès 2009.

« Il faut bien comprendre, souligne Alain Lambert, que nous ne sommes pas dans la recherche d'une solution technique unique. La couverture numérique totale et performante de l'Orne passe par un ensemble de solutions qui existent aujourd'hui : le Wimax, l'ADSL, le Wifi pour un site restreint, le 3G+ pour la mobilité, le satellite... »

• Une longueur d'avance

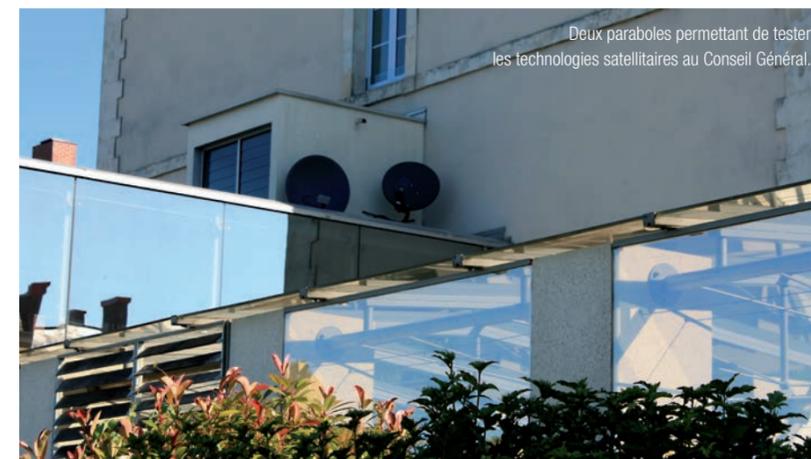
Une veille technologique et de nouveaux partenariats sont nécessaires parce qu'il faudra, demain, répondre à de nouvelles attentes. Les besoins en haut débit vont aller croissant parce qu'il y aura de plus en plus d'utilisateurs, pour de plus en plus d'utilisations, professionnelles, administratives ou simplement privées. Les trois Départements de Basse-Normandie y travaillent avec la Région.

L'objectif fixé est de desservir, à partir de 2009 et au plus tard en 2013, l'ensemble de la population avec un haut débit atteignant 2 mégas bits / seconde. Un marché de définition, qui devrait intervenir avant la fin 2008, permettra de sélectionner la meilleure offre technologique et l'opérateur qui la mettra en œuvre. Ce n'est pas le seul chantier ouvert avec la Région. Comme le rappelle Alain Lambert dans son éditorial : « Une Convention de Partenariat, ratifiée, le 29 février dernier, nous lie à la Région Basse-Normandie. » Elle évoque l'essor des Espaces Publics Numériques en milieu rural, les Environnements Numériques de Travail pour les locaux d'enseignement, le programme Zones Numériques Multiservices... Pour sa part, le gouvernement s'est fixé comme ambition de connecter 100% des Français à internet en haut débit fixe et mobile. Ce chiffre n'était que de 44% fin 2007. C'est dire si l'Orne, malgré les points qui restent à améliorer et les projets en cours, a pris de grandes longueurs d'avance.



TERRAIN

Le satellite, une solution complémentaire



Deux paraboles permettant de tester les technologies satellitaires au Conseil Général.

« L'accès à Internet en haut débit par le satellite existe déjà depuis quelques années, et nous avions déjà envisagé de l'utiliser en complément du Wimax, explique Alain Lambert. Cette technologie n'avait pas atteint le degré de fiabilité que nous lui connaissons aujourd'hui. Plusieurs opérateurs proposent désormais des packs de connexions liés aux principaux satellites de télécommunications, à des coûts d'abonnement qui sont globalement ceux de l'ADSL ou du Wimax. Le satellite peut donc répondre parfaitement aux besoins des foyers ornaïses qui n'ont

pas accès à l'ADSL ou au Wimax. Avant de lancer l'opération « Orne internet haut débit pour tous », nous avons testé très sérieusement ces matériels. Ces tests nous ont parfaitement rassurés. Les débits sont suffisants. On observe parfois un temps de latence en début de connexion, c'est simplement dû à la distance avec le satellite. » Consultés par le Département, les principaux opérateurs du haut débit par satellite se sont engagés dans l'opération lancée en juillet et qui se poursuit jusqu'en décembre.

Wimax et ADSL, une réelle complémentarité

En choisissant de disposer d'un réseau numérique autonome le Conseil général souhaitait que les Ornaïses bénéficient d'une complémentarité réelle entre le Wimax, implanté et exploité par Altitude Télécom, et la technologie ADSL, installée par France Telecom et exploitées par les sociétés FAI (fournisseurs d'accès à internet). Ainsi, un abonné situé à une distance limite de son central téléphonique pour pouvoir utiliser l'ADSL dans de bonnes conditions, peut bénéficier d'un meilleur service via le signal Wimax. La concurrence commerciale jouant

aussi son rôle dans le choix des abonnés potentiels. Pour cette raison, le Conseil général a souhaité que la société Altitude Telecom, qui a été missionnée pour installer le réseau Wimax et l'exploiter, en intensifie la commercialisation aux particuliers pour retenir l'attention d'un plus grand nombre d'abonnés. La mise en œuvre de ce réseau a fait l'objet d'un investissement de l'ordre de 7,9 millions d'euros (Département, avec l'aide de la Région et de l'Etat). Son exploitation doit donc être optimisée.

Des attentes variées, mais réelles

Dès les premiers articles de presse annonçant l'opération « haut débit pour tous », le Conseil général recevait de nombreuses demandes qui témoignaient d'une grande attente : « Mon mari est artisan. Nous n'avons qu'une connexion bas débit et nous avons besoin de l'offre par satellite pour son travail. »

« Nous venons de faire construire et nous souhaitons avoir le satellite parce que l'opérateur que nous avons contacté nous dit que nous ne pouvons pas avoir l'ADSL. »

« J'ai déjà internet en bas débit, mais je souhaite le haut débit pour communiquer avec mes enfants à l'étranger. »

« Je travaille à domicile et j'ai besoin du haut débit. »

« Venir travailler dans l'Orne était un pari. Sans le forfait haut débit, notre facture téléphonique est quatre fois plus élevée qu'à Paris. »

« Je suis chef d'entreprise. L'internet en haut débit par l'ADSL ne fonctionne pas. L'offre par satellite est urgente. »

Orne Internet haut débit pour tous : la fiche pratique

L'Internet Haut débit dans l'Orne pour tous !

A partir du 14 juillet et jusqu'au 31 décembre 2008 (en attendant un partenariat avec le Conseil régional)

Si votre foyer n'est pas raccordé par l'ADSL ou le Wimax, le Conseil général de l'Orne finance votre pack de connexion à l'internet haut débit par satellite. (offre 1 Mbits/s à partir de 29,90€ TTC)

Fournisseurs d'accès partenaires à contacter :

tooway
www.Sat2way.com
Tél : 0811 850 930

Vivéole
www.viveole.fr
Tél : 0800 017 082

NordNet
www.internetbis.com
Tél : 0800 66 55 50

(Il existe un accord remboursable sous forme de non-éligibilité du foyer à la technologie WIMAX ou ADSL. Frais d'installation à la charge du demandeur. (prix moyen 150€). Offre réservée pour les particuliers, les travailleurs indépendants et les maires de l'Orne.

Pour tous compléments d'informations, s'adresser au Cabinet d'Alain Lambert, Président du Conseil général de l'Orne. Tél : 02 33 81 60 03 - www.orne.fr

L'ORNE Conseil Général
Avancer, c'est notre nature

Si votre commune, votre canton, votre communauté de communes connaissent ces zones blanches que n'atteint pas – ou mal – l'ADSL ou le signal du réseau Wimax, vous pouvez être sollicités par des habitants qui n'ont pas aujourd'hui la possibilité d'accéder à internet en haut débit. L'opération lancée par le Conseil général leur est destinée. Voici ce qu'ils doivent savoir pour en bénéficier.

De quoi s'agit-il ?

De permettre aux foyers et aux travailleurs indépendants qui ne peuvent pas se connecter à l'ADSL ou au Wimax de s'équiper pour recevoir internet en haut débit par satellite. Le kit de connexion comprend un modem, un boîtier électronique, une parabole (environ 80 cm de diamètre). L'accès à internet par satellite ne nécessite pas de ligne téléphonique. L'ordinateur familial doit disposer d'une carte réseau Ethernet. La qualité de réception est la même qu'avec un boîtier ADSL ou une antenne Wimax.

Jusqu'à quand ?

Sous cette forme, l'opération lancée le 14 juillet se poursuit jusqu'au 31 décembre 2008.

Qui fait quoi ?

Le Département n'a évidemment aucun rôle commercial. Pour apla-

nir les différences tarifaires et pour assurer une égalité de traitement, il a passé une convention avec les opérateurs candidats. Aux termes de cette convention, la gratuité du pack de connexion est réelle, sans que le futur abonné n'ait à avancer la somme nécessaire à l'achat du pack. Le Conseil général prend en charge, à titre exceptionnel, l'achat du pack de connexion haut débit par satellite (dans la limite de 400 euros).

Que paye l'abonné ?

Son abonnement mensuel, comme tous les autres abonnés à internet, quel que soit leur fournisseur d'accès : à partir de 29,90 euros pour un débit de 1024 kbits/s. Il reste également à sa charge les frais d'installation (autour de 150 euros en général). Il est tout à fait possible de faire son installation soi-même (et certains opérateurs donnent

toutes les explications nécessaires), mais le recours à un installateur agréé est une garantie.

Comment procéder ?

Les foyers ou travailleurs indépendants intéressés doivent contacter, au choix, l'un des trois prestataires qui accompagnent le Département dans cette action :

Tooway : 0811 850 930
www.Sat2way.com

Vivéole : 0805 017 082
www.viveole.fr

NordNet : 0800 66 55 50
www.internetbis.com

Pour en savoir plus

Conseil Général
Direction du patrimoine et
de la logistique,
tél. : 02 33 81 61 35.

■ Les mairies aussi...

Services numériques :

Si tout ou partie de certaines communes appartiennent aux zones d'ombre dans lesquelles on ne peut pas bénéficier de l'ADSL ou du Wimax, il va de soi que les mairies sont elles aussi concernées. Cela pénalise au quotidien le travail des élus et de leurs collaborateurs puisque,

de plus en plus, au travers des réseaux intranet notamment, les échanges d'informations et de dossiers se font d'ordinateur à ordinateur.

Le Conseil général a donc décidé d'étendre aux mairies son opération « Orne internet haut débit pour tous ». Les mairies candidates recevront une subvention (montant plafond de 650 euros)

Landigou attend le haut débit

Albert Chatelais, maire

« Jusqu'à présent, nous n'avions pas la possibilité de recevoir le haut débit dans de bonnes conditions. Mon prédécesseur s'en était déjà préoccupé et avait fait des démarches. L'annonce de la campagne du Conseil général nous a évidemment très intéressés. J'ai sollicité le cabinet du président pour organiser une réunion publique d'information. Près de 80 personnes se sont déplacées, c'est dire si l'attente est forte chez nos 480 habitants.

« Je sais que plusieurs personnes ont demandé l'aide du Conseil général pour acheter leur matériel de connexion par satellite. Certains l'ont installé seuls, je ne sais pas si c'est la meilleure solution. Pour ce qui concerne la mairie où l'absence de haut débit nous handicape dans nos échanges avec les administrations, nous avons demandé à bénéficier de l'aide proposée par le Conseil général pour notre équipement satellite. Il devrait être installé prochainement. »

Saint-Jean-Des-Bois, commune Wimax

Jacques Laignel, maire

« Nous ne pouvions pas avoir le haut débit par la technologie filaire. Tous les échanges par internet étaient donc très longs et, à la mairie, cela mobilisait deux lignes téléphoniques. Pour effectuer certaines télédéclarations qui sont devenues obligatoires, notre secrétaire de mairie devait se déplacer dans un lieu ayant accès à l'ADSL... Lorsque le Wimax est arrivé – l'un des émetteurs est sur la commune – nous avons un peu attendu pour voir comment ça se passait... Puis, nous nous sommes équipés et ça fonctionne très bien, avec le niveau de débit promis et sans rupture dans le service.

« L'arrivée du Wimax a permis également de me-

ner un projet auquel je pensais depuis longtemps : dans le commerce du bourg, la commune a mis un ordinateur en libre accès pour la population. La connexion en haut débit permet aux habitants et notamment aux jeunes de surfer sur internet, de recevoir ou d'envoyer des mails. Les étrangers résidant sur la commune, les Anglais notamment, apprécient beaucoup également. Cette installation, à la fois Wimax et Wifi, permet d'autres usages : l'un de nos résidents secondaires, qui est commercial, vient stationner devant le multiple rural, se connecte à la borne Wifi et travaille dans sa voiture. »

■ On teste la NRA-ZO à Saint-Victor-de-Réno

La technologie ADSL commercialisée par les fournisseurs d'accès qui utilise le réseau téléphonique de France Telecom a un rayon d'action limité de 3 à 4 km autour de chaque central téléphonique. Au-delà (et parfois plus près pour les lignes trop chargées, dites « multiplexées »), l'accès au haut débit est insuffisant, voire impossible.

Pour y remédier et supprimer progressivement les zones blanches, France Télécom propose le nouveau programme d'équipement NRA-ZO (Nœuds de raccordement abonnés – zones d'ombre). Il s'agit de délocaliser, plus près des abonnés non desservis, les

sous-répartiteurs placés jusqu'ici dans les centraux téléphoniques.

Cette solution est fiable, durable, mais relativement coûteuse. On considère qu'elle ne peut être mise en œuvre que pour des secteurs où sont regroupés plusieurs dizaines d'abonnés. Cela peut donc s'avérer très intéressant pour les petits bourgs situés en zone blanche.

Le Département va réaliser une première expérience NRA-ZO avec la commune de Saint-Victor-de-Réno qui réunit un potentiel de 150 lignes téléphoniques.